



Complexe de la Romaine

Bulletin d'information
Septembre 2015

Pour profiter de la rivière en toute sécurité

La mise en service progressive des aménagements du complexe de la Romaine et leur gestion entraînent diverses modifications de la rivière Romaine. Les utilisateurs peuvent déjà observer des changements parfois importants dans la façon dont la rivière se comporte et doivent adapter la pratique de leurs activités en conséquence. Le présent document vise à expliquer le comportement de la rivière selon la période de l'année ainsi que les mesures à prendre pour en profiter en toute sécurité. Hydro-Québec invite les utilisateurs du territoire à le consulter et à le conserver.

REmplissage du réservoir de la Romaine 1

Les travaux de construction du barrage, de la prise d'eau, de l'évacuateur, de la centrale et du poste de l'aménagement de la Romaine-1 étant terminés, le remplissage du réservoir commencera au début de septembre 2015. L'opération devrait durer entre 20 et 35 jours, en fonction notamment des précipitations.

Les débits prévus durant les mois de septembre et d'octobre en aval* de la centrale de la Romaine-1 seront semblables à ceux observés à l'été 2014 pendant le remplissage du réservoir de la Romaine 2.

En tout temps, les débits de la rivière Romaine en aval de la centrale de la Romaine-1 respecteront le régime de débits réservés*, soit un minimum de 170 m³/s jusqu'au 15 octobre et de 200 m³/s à partir du 16 octobre.

Accès au réservoir et à la rivière

L'accès au réservoir sera limité pendant son remplissage afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. Ainsi, la navigation sera déconseillée, et certains accès routiers secondaires seront réservés au personnel d'Hydro-Québec. Le cours aval de la rivière demeurera quant à lui navigable. Les trois rampes de mise à l'eau situées près du pont de la rivière Romaine sur la route 138, au kilomètre 9 en aval de la centrale de la Romaine-1 ainsi qu'au kilomètre 31 de la route de la Romaine en aval de la centrale de la Romaine-2 demeureront notamment accessibles.

* Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire à la page 4.

EMBARCATIONS ET MATÉRIEL EN RIVE

À l'automne 2015, le niveau en aval de la centrale de la Romaine-1 sera comparable à celui de l'automne dernier. Les utilisateurs qui laissent des embarcations ou du matériel en rive pendant la période hivernale doivent s'assurer de les remonter suffisamment et de bien les amarrer pour éviter qu'ils soient perdus ou endommagés lors de la crue* printanière.

L'exploitation des aménagements de la Romaine-1 et de la Romaine-2 change la façon dont la rivière se comporte en période hivernale. Les principaux effets pour les utilisateurs sont les modifications de la couverture de glace : retard de la formation et fonte devancée, absence de glaces ou glaces minces.

De plus, en période de redoux et vers la fin de l'hiver, l'amincissement se fera en partie par le dessous, sans indice visible en surface. Tenter de traverser serait périlleux, particulièrement le réservoir de la Romaine 2 ainsi qu'entre les réservoirs de la Romaine 2 et de la Romaine 1, où des fractures en rives pourront être observées, de même que l'absence de glace ou la présence de glace mince par endroits.



PASSERELLE

La construction d'une passerelle fait partie des mesures d'atténuation qu'Hydro-Québec s'est engagée à appliquer dans l'étude d'impact sur l'environnement du complexe de la Romaine (2008). Cette passerelle de 154 m permet aux motoneigistes de franchir la rivière en aval de la centrale de la Romaine-1 en toute sécurité. Construite à l'hiver 2013-2014, elle a été mise en service à l'hiver 2014-2015, au cours duquel plus de 2 300 passages ont été enregistrés.

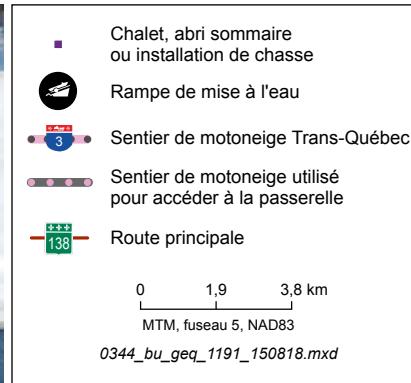


TRAVERSER EN SÉCURITÉ

Hydro-Québec vous invite à adopter une conduite sécuritaire lors de vos déplacements en motoneige et vous recommande d'utiliser le sentier Trans-Québec n° 3 au point kilométrique* (PK) 2,3 si les conditions de glace le permettent ainsi que la passerelle située au PK 30,5 (rapide à Ferdinand).



Sentier Trans-Québec n° 3



Au printemps, au moment du dégel, une crue sera observable comme par les années passées. Elle entraînera une augmentation du débit dont l'intensité variera selon la quantité de neige accumulée et l'augmentation de la température. Ces variations peuvent être amplifiées par l'exploitation des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2, notamment si des déversements* sont nécessaires.

Les utilisateurs qui mettent des embarcations à l'eau doivent tenir compte de ces possibles variations au moment de les amarrer.

Pendant la période estivale, des variations de débit pourront survenir entre les installations de la Romaine-1 et l'embouchure de la rivière, en fonction à la fois des précipitations et de l'exploitation des centrales du complexe. En effet, à l'été 2016, deux centrales seront en exploitation, soit les centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2.

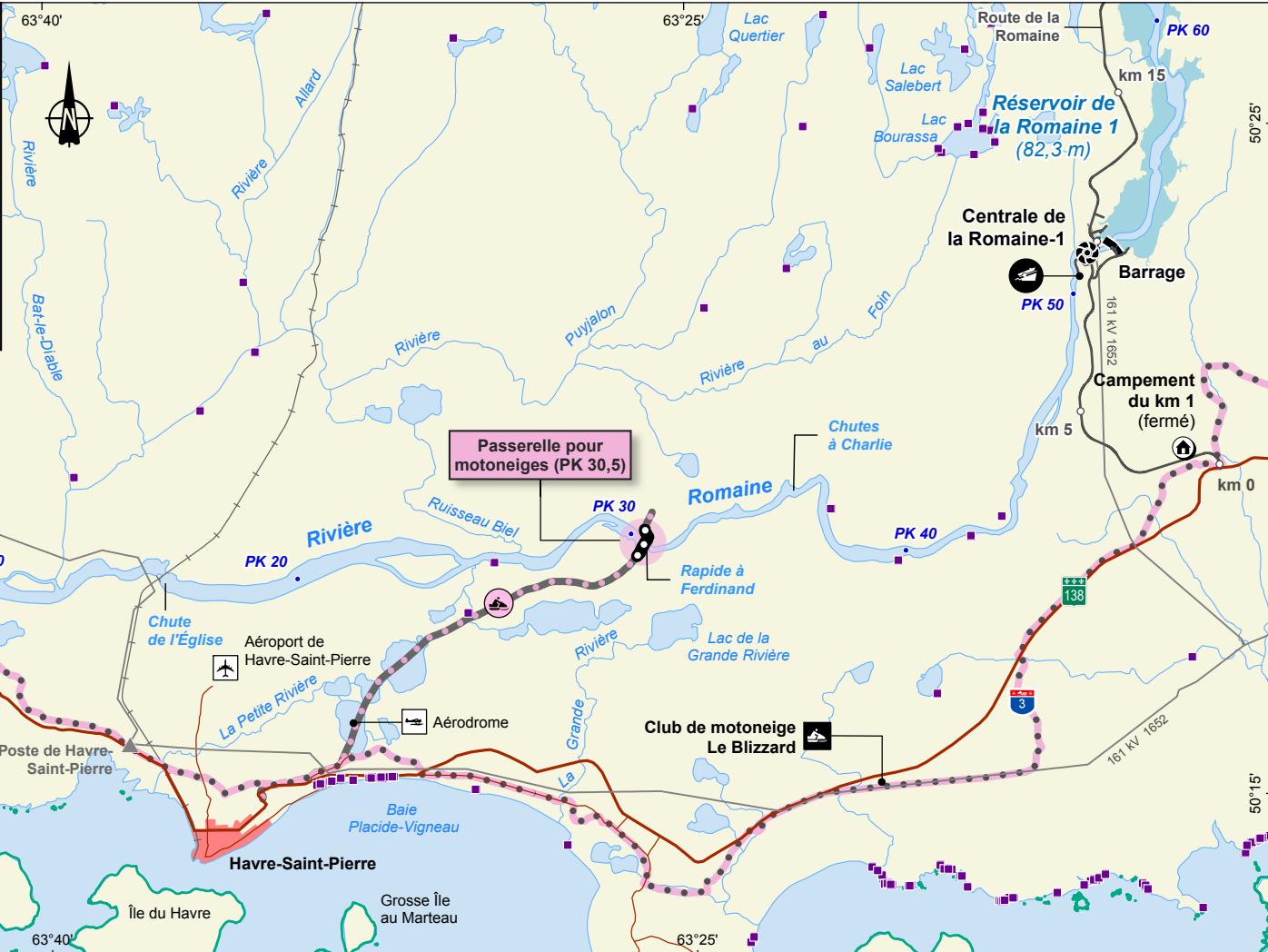
NAVIGATION

Malgré les opérations de ramassage des bois flottants qui seront réalisées, la présence de débris flottants pourrait compliquer l'accès à l'eau et entraver la navigation sur les réservoirs. Ce sera particulièrement le cas dans les années suivant le remplissage. Les déplacements en embarcation sur les réservoirs sont donc fortement déconseillés.

Ramassage de débris ligneux dans le réservoir de la Romaine 2



Barrage et réservoir de l'aménagement de la Romaine-2





LE CHANTIER DE LA ROMAINE-1 progresse rapidement. La mise en service complète est prévue dans les premiers mois de 2016. En amont* de l'aménagement, on peut voir la partie déboisée qui deviendra le réservoir. En bas à droite, la rampe de mise à l'eau dont l'accès est situé au kilomètre 9 de la route de la Romaine.

En couverture : rampe de mise à l'eau en amont de l'aménagement de la Romaine-1, accessible au kilomètre 31 de la route de la Romaine

EXPLOITATION À COMPTER DE 2016

De façon générale, une fois la centrale de la Romaine-1 en exploitation, le débit de la rivière pourra varier au cours d'une journée, mais les valeurs de débit réservé seront toujours respectées. Le débit minimal sortant de la centrale sera de 140 m³/s et le débit maximal sera de 485 m³/s. En période de forte crue, des déversements seront possibles.

Les variations de débit en aval de la centrale de la Romaine-1 pourront provoquer des hausses ou des baisses de niveau de la rivière de l'ordre de 1 m. Les variations du niveau seront rapides près du réservoir de la Romaine 1 au PK 51 (environ deux heures), mais se feront sentir progressivement sur une période de six heures aux chutes à Charlie (PK 35) et de douze heures en aval de la chute de l'Église (PK 16,5).

POUR PLUS D'INFORMATION

Pour obtenir de l'information générale sur le projet et connaître son état d'avancement, consultez le site Web www.hydroquebec.com/romaine

Pour toute demande d'information, vous pouvez également communiquer avec l'équipe Relations avec le milieu d'Hydro-Québec au 1 855 294-3777.

GLOSSAIRE

AVAL : Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant. Désigne la partie située en bas d'un barrage ou d'une centrale hydroélectrique.

AMONT : Direction tournée vers la source d'un cours d'eau. Désigne la partie située en haut d'un barrage ou d'une centrale hydroélectrique.

CRUE : Phénomène caractérisé par une montée en général assez rapide du niveau d'un cours d'eau, liée à une augmentation du débit, jusqu'à un niveau maximal dont il redescend en général plus lentement. Habituellement observée après des précipitations atmosphériques abondantes ou après la fonte des neiges.

DÉBIT RÉSERVÉ : Restitution d'un débit minimal en aval d'un ouvrage, par exemple pour protéger l'habitat de la faune aquatique.

POINT KILOMÉTRIQUE : Indique la distance sur la rivière à partir de l'embouchure. Les distances sur la route sont quant à elles indiquées en kilomètres. Par exemple, la passerelle pour motoneiges est située au point kilométrique (PK) 30,5 de la rivière alors que la rampe de mise à l'eau en aval de la centrale de la Romaine-1 est située au kilomètre 9 de la route de la Romaine.

DÉVERSEMENT : Écoulement du trop-plein des eaux d'un réservoir. Le déversement se fait soit en laissant passer l'eau par-dessus la crête d'un évacuateur de crues, soit en ouvrant des vannes.